L'ABEILLE.

PAR BULLIET, MAGNE, & CO.
No. 94, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; [illegible] pour la feuille destinée pour la campagne, payable [illegible] d'avance pour toute l'année. [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes ne soient payés. Les abonnés qui voudront se désabonner devront en donner avis par écrit. [illegible]

Annonces—Une piastre par carré de dix lignes pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. [illegible] devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

Abonnement pour l'année aux annonces—Les marchands ayant magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $30. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis, est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des marchands, et des encans, les articles [illegible] l'attention du public, à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice, &c. &c. devront être payés aux taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que partiellement paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsque l'on pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivants: Le bateau à vapeur PAUL-JONES, capt. Thomasson,—Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wentmore,—A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différents bateaux.

Il n'aura point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 11 v

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheelin et Pittsburg—Le bateau à vapeur MORCHEAD, ayant une partie de son chargement engagé, partira lundi, 16 du courant, à 10 heures du matin. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO. 12m 57, Magasins.

A VENDRE—La coque du bateau à vapeur HENRY CLAY, sera vendue si l'on s'adresse immédiatement. On pourra la délivrer aussitôt que son chargement sera débarqué. S'adresser à 12m LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren Fort Smith et tous les ports intermédiaires—Le bateau tirant peu d'eau et à passagers, BURLINGTON, capitaine Mitchell est actuellement prêt à recevoir un chargement, partira mercredi 18 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 13m

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le magnifique steamer neuf à marche rapide, METEORE, capitaine F. W. Dunica, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et en voie de chargement, partira samedi, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face la rue Gravier ou à GODFREY LAWRIE & SMALL, 56, Gravier. 13m

POUR CINCINNATI, Louisville et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur MONARCH, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17, rue Commerce. 12 mars

A VENDRE—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, dont on disposera à bon marché. Il est pourvu de tout en général; ses machines sont d'un grand pouvoir, et le bateau est en bon état. On pourra en obtenir possession aussitôt que son chargement sera retiré. Pour les conditions, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 12 mars 17, rue du Commerce.

PAQUEBOT REGULIER. POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer léger construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muller, fera ses voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et partira de cette ville tous les vendredis, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 29 fev—6m

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur, passager régulier, SELMA, capt. Blood, est prêt à recevoir du fret et sera expédié sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT, 11 mars 65, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER. Le bateau à vapeur TUSKINA, ayant été dernièrement, partira positivement pour le Lac Providence, Vicksburg, Millikins Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue du Canal, ou à HALL & A. B. BEIN, 19, Nile-Levée. 10 m

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer neuf METEOR, capt. J. W. Dunica, partira sous peu pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des emménagements pour les passagers de la chambre et de l'entrepont, s'adresser à bord, en face la rue Gravier ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL, 6 m 36, rue Gravier.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Le steamer MONARCH, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LAYET & AMELUNG, 17 Commerce. 6 mars

BATEAU A VAPEUR NEUF A VENDRE. Un bon et fort steamer, construit en juillet 1839, avec des matériaux de choix, ayant trois fouilleries, et une magnifique chambre, bien meublée, ayant des cabines, [illegible] tirant peu d'eau, et pouvant porter plus de cent tonneaux. La machine est extrêmement forte et elle est garantie une des meilleures qu'il y ait en usage sur le fleuve. Ce steamer pourrait être prêt à partir en deux heures.

Pour les conditions—Un quart seulement serait exigé comptant et la balance en [illegible]. Pour renseignements s'adresser à 7 mars—1a HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer WATER WITCH, capitaine E. W. Barge, partira pour les ports ci-dessus. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Commune ou à JOHN A. MERRITT, 5mars 23, rue Poydras.

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9.

A LOUER—Une maison [illegible] rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St-Louis.

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 4 m 2, rue St-Louis.

A LOUER—Une maison à un étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine. 16 jan—

H. BEACH & Co. ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de voitures pour les familles, ainsi qu'une grande variété de cabriolets propres aux habitants de la côte. On est prié de venir les examiner aux nos. 46 et 48, rue Royale, où elles sont offertes en vente à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. 21 fev

REÇU par les derniers arrivages de France et de New York, et à vendre par les soussignés, à des prix modérés: Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4; Do blancs do do do; Indiennes fond blanc, percales blanches; Mousselines blanches unies et brodées pour robes et pour meubles; Do do do pour mousquitaires; Coutils anglais et français, blancs et en couleur pour pantalons; Denimes, printanières, Lanting noir, linge de table du Béarn, mousselines Suisses, dessinées anglais et français, jaconats blancs et en couleurs; Toile à draps, toile d'Irlande, Russie, toile grise; Bas et chaussons blancs, mérinos noir double, batistes blanches, mouchoirs de batiste unis et brodés, écharpes et fichus gaze, tull blanc et noir, gants fil et noirs et blancs; Aussi, en magasin et d'importations antérieures, un assortiment complet de marchandises sèches. BORDERES & Co, 19 fev No. 77, rue de Chartres.

REÇU récemment et à vendre en débarquement du navire Orléans, un assortiment de ferblanterie de marques estimées, une quantité de plaques en plomb, convenables pour les couvertures de maisons. S'adresser à LYALL & DAVINSON, 10 fev—1 150, rue des Remparts.

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci-dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres no. 21, au premier. Ces plumes ont été faites sous la direction de M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années a consacré toute son attention et son temps pour les perfectionner. Le chiffre qu'il en a manufacturé et vendu en 1838 n'est pas au-dessous de 35,808,452, ce qui est une preuve de l'estime dont elles jouissent.

N. B. Les plumes durent plus que toutes celles qui sont aujourd'hui sur le marché, tandis qu'elles sont beaucoup moins chères. HENRY OWEN, 14 fev—36 Agent.

A VENDRE constamment par le soussigné, un assortiment complet de Vins rouge en barriques, et en caisses, Haut-Brion, St. Estèphe, St. Julien, et la Mission; vin blanc en tierçons et en caisses, vin muscat, liqueurs assorties, fruits assortis à l'eau de vie, cerises à l'eau de vie, de Badin Lagarde-Père, huile d'olive, bouchons, vin de champagne, sardines, [illegible] curaçao, marasquino, extrait d'absynthe suisse, fruits cristallisés, anisette fine [illegible] de 25 paniers. AUG. [illegible] 10 fev 65, rue St. Louis.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—La goélette fine voilière URCHIN, capitaine Cook, sera expédiée incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à [illegible] J. D. BAILEY, 14 Bienville.

POUR NEW YORK—Le brick GALVESTON, capitaine Burr [illegible] FOSDICK & BROTHER, 70 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe RUSSIA, capitaine McMahon, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 12 m S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW YORK—La goélette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Young, [illegible] 12 mars J. D. BAILEY, 14, Bienville.

POUR NEW-YORK—La goélette fine voilière ONTARIO, capitaine Proctor, prendrait encore 100 barils sous le pont et 100 do dessus. S'adresser à FOSDICK & BROTHERS, 13 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier, A. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21, Douane. 11 mars

POUR NEW-YORK—Premier navire—La goélette VENUS, capitaine Townson, est actuellement en chargement, et partira dans le courant de la semaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à 10 mars JOS. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick neuf TECUMSEH, capitaine Pendleton, amarré en face des bâtisses du Triangle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 7 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick MONTEVIDEO, capitaine Race, a besoin de 200 barils de fret, pour compléter. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 22 f S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—1er navire—Le brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 25 fev JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LOMBARD & CO. POUR BOSTON—Le paquebot CAROLINE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Joseph ou à H. A. NORCROSS & Co, 6 mar 68, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rore, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 6 mars 70, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Oliver, partira sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, capt Ames, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21, Douane.

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 20 balles de coton pour compléter sa cargaison et partira ce soir. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 21, Douane. 25fl

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 25 fev G. BEDFORD & BECK, 21, Douane

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goélette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, pour fret s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à J. ALBERT, 26 rue St-Louis.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ANTARES, capitaine Hatch, peut prendre encore 200 barils et partira Mercredi prochain. Pour fret, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE. Le packet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la presse de la Louisiane ou à JAMES D. DENEGRE, 3 m 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Pepper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE—La goélette GENERAL WAYNE, capitaine Buckington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant du fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK 24, rue de la Douane.

LIGNE DE LA NLLE.-ORLEANS ET DE LA MOBILE—Le paquet goélette SWAN, capitaine Trainer, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 7 m J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette bonne voilière ayant 450 barils engagés et allant à bord, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, elle peut prendre encore 200 barils. Pour fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 3 mars 40, rue de Chartres, au premier.

POUR LA MOBILE. (par la Rivière) La goélette HENRY CLAY, capt. Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE Par le Nouveau Bayou. La goélette MARY ELLEN, capt. Eiks, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 21 fev 65, Commune.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 250 balles de coton, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le Nouveau ROMULUS, capitaine Webster, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe TYRONE, capt. Spear, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustave, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nancy, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO. 12 fev 83, rue Bienville.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine de Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, [illegible] J. T. LAGUERENNE & Co, 29 fev 27, rue Tchoupitoulas.

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut encore prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à F. PERRET, 6 mars [illegible] rue Toulouse

POUR MARSEILLES—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR MARSEILLES—Le brick R. GRONING, marque A 1, capt Landon, a besoin de 200 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 10 mars

POUR BORDEAUX—Le navire français ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord à la Halle aux Légumes, ou à R. A. LEFEBVRE & Co, 10, rue Toulouse. 15 fev

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—La goélette MERCHANT partira positivement jeudi, le 12 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co. 10 mars

POUR LES BARBADES ET ST. THOMAS—Premier navire—La belle goélette fine voilière NEW ENGLAND, capt. Fanworth, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à bord ou à JAS. H. ASHBRIDGE, 65 rue Commune.

POUR LA HAVANE—La goélette HERO, partira sous peu. Pour le port de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 3mars

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MARIA, capitaine Maristany, du port d'environ 800 tonneaux, est prête à prendre du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 3mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

BARRIQUES A MELASSE—300 faites par T. Whertey Connecticut, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 4 mars 26, rue du Camp.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Planches de Billets de Banque, A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépots et d'Actions, Checks, Sceaux, &c. gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New-York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er. novembre 1839. 21 février—1 an.

BRIQUES A FEU—Le soussigné vient de recevoir et a constamment en main, briques à feu de Liverpool, et Tuiles pour faitage de maison, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs et à des prix modérés. R. LAMBERT, Rue de l'Hôpital, entre les rues Condé et Levée. 13 mars—3

DAMEJANNES, CORDES, PEINTURES, &C.—Damejeannes de 5 gallons, 150 rouleaux de cordes d'emballage, 100 quarts de peinture verte anglaise à l'huile, 8 barils de vert sec chromatique, 40 milliers de cigares de la Havane, Eau de Selters fraîche en paniers de 50 cruchons, Fruits à l'eau de vie, vinaigre de vin blanc et divers, en lots au gré des acheteurs et à des prix modérés, par WM. BERGER, 9 mars—3a Rue St-Louis, No. 19.

VINS, EAUX-DE-VIE, VINAIGRE, &c. &c.

200 Barriques vin de Bordeaux, ordinaire,
100 do do do fin,
50 do do do en qualité très supérieure,
100 barils vin blanc, Sauterne, Barsac, Grave,
50 demi-pipes eau-de-vie 4ème preuve,
20 do do Champagne,
20 Quarts do do,
10 huitièmes do do très vieille,
20 Quarts do do vinaigre,
20 paniers anisette, fine et supérieure,
200 caisses vin de Bordeaux (très vieux),
1000 do do qualité ordinaire,
10 barils vinaigre,
200 caisses fruits à l'eau-de-vie,
500 paniers bouteilles vides.

De récentes importations ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables par 4 mars CARRIERE DABAN & Co. 11 et 14, St. Louis.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES à l'encoignure des rues La Course, et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toutes heures du jour ou de la nuit à préparer avec soin et ponctualité les prescriptions qu'on lui adressera. H. CURTIUS, apothicaire.

JOHN A. MERRITT, agent de la compagnie des [illegible] 12 mars

PORTS DU TEXAS.

POUR SAN LUIS, Velasco, Brazoria, Galveston et Houston (Texas)—[illegible]

POUR GALVESTON (Texas)—La goélette paquebot CHARLES, capt. Aldrich, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 21 fev 65, rue de la Commune.

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à 12 m G. BEDFORD & BECK, 21, Douane.

FRET OU AFFRETEMENT—La jolie goélette [illegible] du port de 1000 barils, est prête à prendre du fret pour quelque port de l'Isle de Cuba. S'adresser à 10 mars [illegible] W. TOMPKINS & CO., 66, rue du Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Une bonne goélette, ou un brick du port de 1000 à 1200 barils trouvera immédiatement une cargaison à des conditions avantageuses pour un port des Antilles. S'adresser à 6 mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire du port de 3000 à 3000 barils peut obtenir du fret à des conditions libérales pour un port de la Méditerranée. S'adresser à 6 mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Cornell, du port de 2,300 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à 29 fev FOSDICK & BRO. 70, Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire pouvant porter de 450 à 500 boucauts de tabac pour Gibraltar. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 mars 65, Commune.

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O. P. Brown, du port d'environ 1300 balles, sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à 5 mars S. HEATH & Co. 95, Camp.

A FRETER—Une bonne goélette du port de 120 barils, ayant un capitaine expérimenté, est prête maintenant à recevoir une cargaison pour un port du Sud ou des Antilles. S'adresser à 5 mars J. BRENT CLARK, 40, Chartres au 1er.

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephenson, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port au Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hôtel des Mousses, ou à 4 mars HERBAULT, FRERES, 78, rue Bienville.

VENDRE OU A FRETER—La goélette CORA S'adresser au capitaine à bord ou à 25 fev W. F. VIGERS & Co,

A FRETER—La goélette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 25 fev 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE.

ON DEMANDE un bon navire pouvant porter 250 boucauts de sucre dans un port du Nord. S'adresser à 29f GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

A FRETER—Plusieurs bonnes goélettes du port de 600 à 900 barils et qui sont prêtes à recevoir du fret. S'adresser à J. BRENT CLARK, 25 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

POUR LA MOBILE—Une bonne goélette ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 29 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

DAGUERREOTIPE.

M. J. LION, peintre et lithographe, rue Royale, No 100, à la demande de tous ses amis et connaissances, a l'honneur d'annoncer au public que dimanche prochain, 15 mars, à onze heures précises, il donnera dans la salle du Musée St. Charles, vis à vis l'Hotel St. Charles, une séance publique dans laquelle il exposera tous les dessins des monuments, ainsi que des points de vue les plus remarquables de la Nouvelle Orléans, tels que: la Cathédrale, la Bourse, l'Hotel St. Charles, la rue Royale, l'Hotel de Ville, &c. &c. faits par le moyen du daguerréotype, et qu'il fera devant tout le monde, pendant la séance, une épreuve qui sera tirée en loterie par autant de numéros que de personnes présentes.

Le prix des billets de la loterie est de $1 ils seront délivrés en entrant. 11 mars

E. FREMAUX, libraire, marchand de papier peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres, no. 117, vis à vis l'Hôtel d'Orléans, entre St. Louis et Toulouse, vient de recevoir par le navire Eléonor, du Havre, une grande quantité de romans nouveaux des meilleurs auteurs et une grande collection de pièces de théâtre, nouvelles.

Balzac, Béatrix; do une fille d'Eve; do Véronique; do Un grand homme; do Œuvres complètes; Alex. Dumas, Gustave Adam; do capit. Pamphile; do Œuvres complètes; Sue, Delegtar; do Histoire de la marine; do Arthur; do Œuvres complètes; G. Sand, Gabriel; do Œuvres complètes; Gozlan, les Tourelles; F. Soulié, le Serpent; [illegible] E. FREMAUX 10 mars—6f

A VENDRE en débarquement du navire Bourdeaux, du Havre, par le soussigné—Indienne à fond bleu chamois et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds capitonnés nouveaux dessins; cravattes jaconas de couleur, ginghams unis; coutils nouveaux dessins; châles filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; toile hernanie 6-4 5-4 4-4 3-4; filet en pièce à la main et coton blanc et noir; gants, mitaines et gants unis à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles barège fonds brochés et unis; barège vert en pièces; pèlerines et fichus à filet, linge de table pour services, unis et damassés, chaussettes en fil écru et blanc, saucissons de Lyon et sardines à l'huile. 11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Leonor du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison: Coutils français, 200 blouses en toile grise; 20 douz. chemises de couleur, toile d'Alsace, 1re qualité; 50 douzaines chemises blanches; 20 douz. de corsets en coutil fil et coton; 20 douz. gants en fil d'Ecosse; 25 douz. gants à filet unis et à jour; Un joli choix de mouchoirs de batiste brodés et unis; 50 douz. bas coton blancs, première qualité; Lingerie pour enfans; Rubans en satin no. 3, 4 et 14; Rubans en taffetas no. 6; Cols d'été pour hommes et autres articles. V. DECAUX, Royale, no 75, 11mars entre Bienville et Conti.

TAFFETAS GOMME—25 pièces taffetas gommé, 10 do barège vert pour voiles, 10 douzaines escarpins, à vendre par 10 m LOISON & SILVESTRE, 75, Royale.

VINS DE BORDEAUX—50 barriques vin rouge Montferand, 15 do do St. Estèphe, 20 do do St. Emilion, 10 do St. Julien de choix, 15 demi barriques vin blanc Haut Sauternes, 100 caisses vin de diverses qualités, 50 do Lafitte et Chateau Margaux, 20 do Sauternes et Barsac, 4 caisses prunes d'Ante en boîtes de fer blanc, 20 do liqueurs assorties, 50 do bouchons, [illegible] 20 caisses pruneaux d'Agen, [illegible] 50 paniers vin de Champagne de qualité supérieure, 25 do anisette fine, [illegible] 12 m LOISON & SILVESTRE, 75, Royale.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné: 50 do pêches, prunes et abricots à l'eau de vie, 50 do cerises do en grands paniers de 4 litres, 2 litres pour cerises et caisses, bien conservées vertes, 200 paniers anisette fine, 20 caisses sirops, fleur de violette et capillaire, 5mars—10 B. POUVERIN, enc. Royale et Dumaine.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, savoir: 50 colis de mousseline unie et brodée, de Suisse; 10 do do satinée à raies; 5 do meubles; 5 do rideaux brodés, belle qualité. En outre, mouchoirs madras, mouchoirs brodés, en mousseline; schals do; entre-deux, bandes et pèlerines brodés; cravates en jaconat; soie à coudre d'Italie; ginghams écossais, mousselines en couleurs; do brodées à la Jacquard. A vendre à des termes avantageux. 5mars BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille-Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—1000 milliers de la Havane des marques les plus famés, telles que Constancia, Esperanza, Iris, Manuel Amores, A. y Vea Murgeria, Carlos, Pascual, Venus, La Probidad, Tacon, Estrella, &c. 11 m J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

A VENDRE à bon marché du mérinos double chaîne, soie à coudre de Paris, un assortiment de cuirs pour cordonniers et selliers, du bon vin de champagne, un assortiment de cristaux; des dictionnaires de l'Académie, de Boiste, et Anglais Français, des grammaires et autres ouvrages élémentaires pour les deux langues; des grammaires françaises de Noël et Chapsal de Leteiller; Lhomond, Simon de Nantua, et quelques ouvrages de meilleurs auteurs français reliés élégamment. THEODORE VOIZIN, 6 m Encs Royale & St. Louis.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir,	5 1-2 h. du soir.

Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accomoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes, et tant que dureront les courses.

Départ.	Retour.
8 heures du matin,	8 1-2 h. du soir.
9	9 1-2
10	10 1-2
11	11 1-4
11 1-2	11 3-4
12	Minuit et demi.
Midi et demi	Minuit trois quarts.
1 heure du soir,	1 1-2 h. du soir.
2	2 1-2
3	3 1-2
4	4 1-2
5	5 1-2

On aura une suite de chars capable de porter 500 passagers à chaque voyage.

Billets, 25 cents.

Le bois de corde à livrer $3 la corde et $1 livré; bois de [illegible] JAMES H. CALDWELL, 14 mars—18 3m Président.

[illegible]

[illegible]—J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

RUM—[illegible] barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

CLOUX—[illegible] barils clous de Boston, à vendre par [illegible] WIGGINS & DAVENPORT

[illegible]

BEURRE—[illegible] ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

CORDE—50 rouleaux corde du Nord, à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO, 70, Camp.

HARENG—300 barils de Alewives, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

CAFE—100 sacs Havane vert, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POIVRE—de qualité prime, à vendre par 7 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

CHANGE sur la Havane, à court vue, à vendre par 7 mars J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

COUVERTURES Françaises à points en débarquement et à vendre par J. P. BONNET, 3, Royale. 7 mars

HUILE DE PLAGNOL—500 paniers assortis à vendre par J. P. BONNET, 3, rue Royale. 7 mars

FARINE—500 barils en bon état, pour être expédiés, à vendre par G. DORSAY, 44, Nile-levée. 7 mars

INDIGO—15 surons d'indigo en magasin et à vendre par CHASS. B. HARRISON & Co., 21, Poydras. 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses à vendre par 7 mars CHS. J. HARRISON, 21 Poydras.

CHANGE sur Londres, à vendre par 7mars SCHMIDT & Co 84 Bienville.

CIMENT ROMAIN—50 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp. 6 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par 5 mars R. GRONING & Co.

CHANGE sur Londres à vendre par 5mars CLASON & YLES, 44 Chartres.

TRAITES sur New-York à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 30, rue du Camp.

FARINE—1000 barils farine en bon état à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras, 5m.

LARD—Plats côtes et épaules de Cincinnati, à vendre par 5 mars JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

AMANDES—95 sacs amandes en débarquement du navire Shakspeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti, 5m

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 30, Camp.

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par 5 mars F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

RIZ—250 tierçons en magasin et à vendre par 5 mars WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

FOIN—200 balles du Nord en magasin et à vendre par 5mars W. G. MULLEN 57 rue Poydras.

CIRAGE—50 grosses cirage supérieur, à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

CHANGE—Traites sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KORN DARAN & Co, 29, rue Bienville, 2 mars

CHANGE—Traites sur Paris à vendre par KORN DARAN & Co, 29, Bienville, 2 mars

WHISKEY—300 barils rectifié, de qualité, à vendre par 2 ma JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

SACS DE FITRE—50 balles en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

BŒUF—12 demi barils mess et 5 do do M. O. aux magasins de l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 2 mars 44, Nile Levee.

BEURRE—50 kegs beurre frais de l'Ouest de qualité supérieure, à vendre en magasin par G. DORSEY, 13 mars 44, Nile Levée.

PLATS-COTES—15 boucauts plats-côtes fumés, de Cincinnati, en magasin et à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

GENIEVRE DE BATIMORE—500 barils de Cold spring qualité supérieure, à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILE A EMBALLAGE de l'Inde—50 balles, à fil simple et double de 46 pouces de largeur, très forte, en débarquement du navire Prussia, à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE—109 sacs Havane fin vert, en débarquement de la goélette Nonpareil et à vendre par 13 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

HUILE DE MACASSAR—Une caisse d'huile de Macassar, récemment reçue, à vendre par 13 mars FOLLARD & GREEN, 27, Chartres.

CAFE HAVANE—547 sacs de café, du vert, en débarquement de la goélette Lion, à vendre par 13 mars GEO. GREEN & BRO, 26 Camp.

FARINE—350 barils farine superfine, et 100 do fins, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 12 mars 36, rue Poydras.

BŒUF—90 demi barils bœuf mess, venant d'être inspecté, et 2 barils bœuf prime, à vendre par 11 mars ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

TABAC—50 do livres tabac en feuille pour cigares, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

TRAITES sur New-York, à vue à 10, 30, et 60 jours, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 13 mars 30, rue du Camp.

UNE consignation de [illegible] THEODORE VOIZIN, 11 mars Encs Royale et St. Louis.

BLANC de Baleine—50 caisses du Nantucket, et 5 do composition supérieure, à vendre par FOSDICK & BRO. 70, Camp.

TISSUS de coton du pays—30 caisses toiles de coton blanches, 3-4 et 4-4, à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp.

BEURRE—15 barils beurre de Goshen, qualité supérieure, reçu récemment et à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp.

FUTAILLES—500 futailles à mélasse de seconde main et en bon état, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 13 mars

MAQUEREAUX—200 barils Nos. 1 et 2, à vendre en magasin par S. & J. P. WHITNEY, 13 mars 73, rue du Camp.

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

AMANDES, &c—4 balles amandes, 5 do noix, 4 do noisettes, [illegible] à vendre en magasin par DAVIS & HOBART, 13 mars 18, rue de la Douane.

CLOUS—1500 barils clous de Boston, grandeurs assorties, à vendre en magasin par 13 mars DAVIS & HOBART 18, rue de la Douane.

VIN DE MALAGA SEC—50 barils, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 13 mars 18, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—200 caisses du Nantucket en magasin et à vendre par 13 mars DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

SACS DE FITRE—43 balles pièces et morceaux, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 13 mars 18, rue de la Douane.

COFFRES-FORTS—2 coffres-forts en fer de manufacture [illegible] garantis à l'épreuve du feu, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 13 mars 70, rue du Camp.

PIERRES PLATES ET CRUSES—2,000 pieds pierres plates et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 13 mars 70, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE, CORDE ET FICELLE—160 pièces toile forte 44 pouces, en Kentucky, 500 rouleaux corde, 8 balles ficelle, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 mars 63, rue Gravier.

BARILS POUR MELASSE—Un lot de barils vides, à vendre par 7mars CHAS. J. HARRISON & Co, 24 rue Poydras.

CHAPEAUX DE PAILLE—Chapeaux de paille de riz pour dames, première qualité, à vendre en magasin par KORN, DARONN & Co, 29, rue Bienville. 7 mars

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 5 mars 70, rue du Camp.

VINS DE CHAMPAGNE de Clevis—200 barils Clevis—10 paniers de Champagne et 12 caisses en rouge, à vendre à bas prix par F. A. GIRAUD, 5 mars 12, rue Tchoupitoulas.

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron et pins en gros bois, charbon de bois, sable et coquilles, briques du Lac, à vendre à des prix raisonnables par GRAUCHON & LEROY, 5mars Enc. St. Claude et chemin Gentilly.

AVIS—Les soussignés préviennent les personnes [illegible] R. A. LEFEBVRE & Co. 11mars 10, rue Toulouse.

WM. BERGER, rue St Louis No. 19 offre à vendre: [illegible] de Clark & Co. Une bonne [illegible] blanchisseuse, créole, on peut l'avoir à l'essai. Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas. Des avances faites par traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 11 mars—3d

LES soussignés ont constamment en magasin de marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés: 450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 275 do do St. Estèphe 1836 et 1837; 230 do do St. Julien 1837; 300 do do Haut Brion 1838; 300 do do diverses marques; 80 do do Brane Mouton 1831; 40 do do Château Lafitte 1833; 40 do do Léoville 1834; 30 do do Chateau Margaux 1834; 40 fûts eau de vie 4me. preuve, marque Castillon Je. 70 do do demi-quarts; J. J. Dupuy, 800 caisses vin blanc Barsac et Sauterne, marque veuve Delbos & Fils, de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6000 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 10 caisses do do Chateau Lafitte 1832; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, bocaux de litres. (Marque Forestier Frères.)

100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirchenwasser de la Forêt noire; 20 barils divers légumes secs de Bordeaux; 60 milliers bouchons fins demi-longs; 6 milliers plants de mûriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages. R. A. LEFEBVRE & Co. 14 mars No. 10, rue Toulouse.

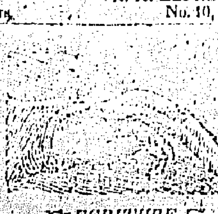

ECRITURE.

MESSRS. DOLDEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 92.

La classe des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures après-midi; celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.

Toute personne qui en réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.

Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui combine l'élégance et la vitesse, et qui sera variée à plaisir suivant le genre d'affaires.

On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la *Science de l'écriture pratique*. A l'avenir ils dirigeront seuls leur académie. 30 jan

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE, SERONT données à quiconque ramènera chez le soussigné la mulâtresse CHARLOTTE. Elle est âgée d'environ 18 ans, parle l'anglais et le français, elle a la bouche grande et les dents très blanches. Elle s'est absentée depuis environ quinze jours de chez son maître, demeurant dans la paroisse de Ouest Baton Rouge. On suppose qu'elle sera descendue dans quelque chaland. D. LAUDUMIEY, 14 mars— 16, rue St. Louis.

PARTIE MARRON, le 17 janvier 1840, la négresse nommée NANCY, âgée d'environ 20 ans, taille de cinq pieds, et quelques pouces, peau rouge, ayant une marque sur une joue comme d'un vieux coup de fouet, et quelques cicatrices aux côtés du cou. Cette négresse a appartenu à M. Auguste de Samalon. Vingt piastres seront données à celui qui la conduira dans une des geôles, ou au faubourg Marigny, rue Bagatelle, No. 85, entre Craps et Amour. 14 mars—8.

PAR LE REGISTER.

Succession de feu Jean Baptiste Carrin.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves [illegible] sera vendu à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à midi, pour opérer un partage, la propriété ci-après désignée, savoir:

Un terrain situé au faubourg Clouet mesurant soixante pieds de face à la rue de la Piété sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes, formant l'encoignure des dites deux rues, et faisant partie du lot désigné sous le numéro cent un, sur le plan dudit faubourg; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les dits billets en cas de non paiement porteront intérêt à raison de dix pour cent par an.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant L. T. Caire not pub. 11 fev

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du second district judiciaire dans et pour la paroisse de St. Jacques—Veuve Alexandre Choppin vs. Zénon Foucher—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus désignée, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, sur les lieux, samedi, 28 mars prochain, à dix heures du matin, les propriétés ci-après mentionnées:—

1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse de St. Jacques, sur la côte droite du Mississipi, à environ dix-neuf lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant quinze arpents de face, sur quatre vingts de profondeur; bornée du côté d'en haut par les terres de Michel Mathiene, et en bas par les propriétés de feu François Galenell; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie.

2o. Vingt Esclaves savoir: Jacques, âgé d'environ 55 ans; Allick, de 45 ans, Abraham, de 35 ans; Big Tom, de 35 ans; Little Tom, de 38 ans; Harry, de 34 ans; Argus, de 40 ans; Charles, de 50 ans; George de 33 ans; Sam, de 36 ans, William, de 38 ans, James de 38 ans; Dick de 25 ans; Peggy, de 23 ans; Jim Pig, de 20 ans; Frederick de 25 ans; James Lafourche de 45 ans; José alias Mondésir de 40 ans; Jesse, de 10 ans et Jenny de 45 ans.

3o. Onze Chevaux, vingt quatre bœufs, quatre vingts moutons et une grande quantité d'instruments et d'objets nécessaires à une habitation et sucrerie.—Le tout saisi dans le procès ci-dessus pour en faire la division et être vendu en bloc à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, suivant le dit ordre de cour et pour satisfaire au dit procès conformément à la loi.

Paroisse St. Jacques, le 14 février 1840.

26 fev—30 ARD. L. BOURGEOIS, shérif

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concerneront—Salut—Attendu que Charles Génois de cette ville, ayant acheté à une vente faite par T. Mossy & Garidel, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, à toutes personnes intéressées, sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence de quelque forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, [illegible] irrégularité ou illégalité dans l'estimation faite ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le dix neuvième jour de novembre de l'année 1839, en vertu d'un ordre de cette cour daté le 11 de septembre de l'année 1839, dans l'affaire de A. Le Gendre contre ses créanciers et les créanciers de Lawrence et Le Gendre, No. 11951 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Charles Génois s'est rendu acquéreur pour le prix de $5000 payables $3397, 04 cts. comptant; et $1602, 96 cts. le 17 février 1840.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

1o. Un lot de terre situé dans le faubourg Saulet, et désigné par le numéro un de l'îlet borné par les rues Robin, Tchoupitoulas, Joséphine et St Thomas, sur un plan dressé par R. Ferre, daté le vingtième jour de mai [illegible] déposé en l'étude de William Y. Lewis, notaire, [illegible] le dit lot mesure vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de face à la rue Joséphine, sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles.

2o. Un autre lot de terre situé dans le même îlet, et le même faubourg, et désigné par le no. deux sur le dit plan, le dit lot mesure vingt sept pieds, huit pouces et un tiers de face à la rue Joséphine sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur, entre des lignes parallèles.

3o. Un autre lot de terre situé dans le même îlet et le même faubourg, et désigné par le numéro trois sur le dit plan, le dit lot mesure vingt sept pieds huit pouces et un tiers de face à la rue Joséphine, sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles.

4o. Et un autre lot de terre situé dans le même faubourg [illegible] désigné par le numéro quatre sur le dit plan, [illegible] ensemble toutes les améliorations et les droits, privilèges et servitudes appartenant aux dits lots de terre.

Bureau du greffe—Nlle. Orléans le 21 février 1840.

25 fev—3am 30 ARMAND PITOT, greffier.

CHAPEAUX DE PANAMA.

MANUEL BLASCO & Co. No. 69, rue de Chartres, où l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extrafin, tant qu'il y a de beau et bon, comme il n'y en a jamais paru ici.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, convenables pour l'été, dans les prix réduits comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord, à $3, 4 et $5;
do. noirs, do. $5;
do. blancs, do. $5;
Chapeaux de soie dernière mode, fabrique de Lavide, à Paris, à $4.
Chapeaux en feutre gris, large bord, pour enfans, $3;
do. do. pour cadets, $3;
do. de soie, do. pour enfans, $2 00
do. feutre gris, do. $2 50

Aussi un grand assortiment général de chemises en [illegible] 9 mars

VINS, HUILE, &c.—Reçu par les derniers arrivages: Vins rouges de Bordeaux, qualité supérieure, vin de [illegible] en caisses de 12 bouteilles et caisses de 12 demi bouteilles, par barriques; qualités assorties dans [illegible] St. Estèphe, St. Julien &c. Champagne, Couronne étiquette dorée, Lambert navire, Grappe, Laurier et autres marques; Huile d'Olives en paniers de 6 et 12 bouteilles; Dame-jeannes de 5 gallons, vinaigre, &c. 11mars WM. BERGER, 19 rue St. Louis.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés: Chapeaux de soie de Paris, dernière mode, Chapeaux feutre gris, Chapeaux Lustre américain grands bords, Chapeaux Panama, Chapeaux paille d'Italie, Parapluies en soie assortis, Bretelles en coton et en fil d'Ecosse, Cravattes en satin, Cravattes d'été en fil d'Ecosse, Chapeaux amazone pour dames, Chapeaux Bambins et Cadets, Gants fil d'Ecosse. JH. BERGER & Co, 9 mars 151, rue de Chartres.

DISRANG & Co. No. 39, Vieille Levée, entre Conti et Bienville; ONT constamment en main, un bel assortiment d'HABITS, LEVITES et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à *bon marché pour du comptant*, en gros et en détail.

Faisant travailler un grand nombre de tailleurs et de couturières, ils sont à même d'entreprendre toute espèce d'ouvrages dans leur genre. Les personnes qui ont des restes de marchandises qu'elles désirent faire confectionner, peuvent les envoyer [illegible] 9mars—1 an

LES soussignés offrent à vendre à bas prix et en parties à la convenance des acheteurs, les marchandises suivantes, en débarquement du brick America. 54 demi pipes, 50 quarts de pipes et 16 barils eaux de vie 1ère, 2e et 3e preuve, de différentes marques et qualités; 181 barriques vin rouge; 728 caisses vin rouge de 12 et 24 bouteilles; 121 caisses vin clair; 68 paniers huile d'olive; 4 balles vermicelle; 4 balles macaroni; 77 dame-jeannes contenant des végétaux secs; 8 balles bouchons; 12 paquets balais de paille; 100 paniers de bouteilles vides; 8 caisses serrures françaises; 400 paniers anisette; 100 caisses liqueurs de diverses qualités; 50 caisses fruits à l'eau de vie; 10 caisses sirop assorti de 14 1-2 bouteilles chaque; 104 1-2 barriques vinaigre. 26f HERBAULT FRERES, 78, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement de la polacre espagnole Maria—100 barriques vin de Catalogne, 150 petits barils vin doux de Malaga, 60 do do sec; 400 pots vin doux de Malaga; 65 dame-jeannes vin sec; 501 potiches huile à lampe; 299 caisses raisins MR; 200 demi do; 50 jarres raisins frais; 40 barils olives; 12 do anchois; 12 do thon; 12 do amandes [Esperanza]; 8 sacs contenant 40 milliers noix; 42 barils figues sèches. 25fev CUCULLU, LAPEYRE & Co, 27 Toulouse.

AVIS—Moi soussigné, crois devoir, dans l'intérêt des malades qui visitent cette ville, et des habitans en général, faire connaître le fait suivant:

Malade depuis trois ans d'une hydrocèle très-volumineuse, j'avais suivi plusieurs traitements de médecins très-distingués de nos villes du Nord, la maladie ne faisait qu'empirer.

J'avais subi plusieurs opérations nommées ponctions, sans plus de succès, et j'avais abandonné l'espoir de guérir, quand un ami me conseilla de voir le Docteur F. Barrelle, rue du Canal, No. 126.

Je me rendis chez le docteur, qui m'assura d'une prompte guérison, sans l'emploi d'aucune opération chirurgicale.

Je me soumis à son traitement, qui est si facile, que je ne discontinuai pas mes occupations ordinaires, et à ma satisfaction, je fus guéri radicalement le sixième jour.

Je prie le Docteur F. Barrelle d'agréer le témoignage public de ma reconnaissance et mes remerciments.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1840.

20 fév— WILLIAM JOHNSON.

EAU DE SELTERS, vins du Rhin &c. En magasin reçu par les derniers arrivages; Eau de Selters, fraîche des sources, en paniers de 4 douz.; Vins du Rhin, des meilleurs crus favoris de $7 et 3m douz; Vins du Rhin mousseux, 1re qualité; Vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, rouges et blancs; Liqueurs supérieures; Eau de vie vieux Cognac et Champagne &c. &c.

Magasins pour toutes sortes de marchandises.

Toute espèce de marchandises, denrées, produits et propriétés achetées et vendues par commission. 4 mars—3 a WM. BERGER, 19, St. Louis.

A VENDRE, chez les soussignés: Vin du Chambertin, do Clos de Vougeot, do Bordeaux, en barriques et demi barriques, et en caisses de toutes qualités, do de Marseilles, do de Champagne, 1re qualité, Cognac vieux, Anisette de Bordeaux, superfine, 300 caisses absinthe Suisse de diverses marques, Kirsch de la Forêt-Noire, Whiskey, Sardines à l'huile en demi boîtes, Salaisons assorties, Fromage de Gruyère, 1re qualité, Plusieurs pianos de Paris et fusils de chasse, Un bel assortiment de montres. 4mars SCHOFFER & Co, 25, Toulouse.

AVIS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'état d'avocat à la Louisiane, sous la raison de Peyton, Smith & Yergers, et dans l'Etat du Mississipi, sous celle de Yergers, Peyton & Smith, leurs bureaux sont passage de la Bourse No. 18.

A la Nouvelle-Orléans. — *A Vicksburg.*

BALIE PEYTON, J. WIGHTMAN SMITH, GEO. S. YERGER, JACOB S. YERGER

1er fev —9m

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Conditions de la vente—L'acheteur se chargera du payement d'une somme de $6,000, qui sera due le 24 juillet 1840 avec les intérêts [illegible]

La balance du prix de la vente à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Et dans le cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à final payement, comme clause pénale.

L'acheteur prendra l'obligation de bâtir sur le dit lot une maison en briques qu'il devra faire assurer pour la somme de $3,000, et la police d'assurance devra être transférée aux héritiers de feu E. Meûs; cette obligation devait être remplie par les présents vendeurs au 24 juillet 1836 et avant cette époque, pour assurer plus efficacement le payement des dits $6,000 sur la propriété présentement décrite.

2°. Le Bail d'un Lot de Terre situé dans le faubourg St. Marie sur le côté Ouest de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Notre Dame et Julie, et ayant, mesure américaine, 42 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 170 pieds, plus ou moins.

Ensemble avec la maison en briques, à deux étages, couverte en ardoises, bâtie sur toute la surface du dit lot, et toutes les autres appartenances qui en font partie. Le dit bail est pour dix ans et 6 mois à partir du 1er mai prochain. Le tout est maintenant loué à Messrs. Adams et Hartwell à raison de $2,000 par ans pour trois ans, à partir du 7 décembre 1839, et sous loué par eux à $2,600.

Conditions de la vente—L'acquéreur se chargera du payement d'une rente annuelle du terrain de $650, de la manière stipulée dans l'acte de transfert du bail par Tourné & Beckwith à Champomier & Girnud, passé pardevant Théodore Seghers, notaire public, sous la date du 17 janvier 1837. (La dite rente du terrain est due et commence depuis le 1er. mai 1839.

La somme de $675 34, avec intérêt légal à partir du 25 janvier 1839.

Et la somme de $2,000, avec frais de protêt et intérêt à partir du 13 octobre 1839;

Et la somme de $4,000, avec frais de protêt et intérêt légal à partir du 13 octobre 1839, payables comptant.

La balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an, comme clause finale, en cas de non payement.

3°. 21 Lots de Terre avec toutes les améliorations qui en font partie, situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, dans l'îlet H, sur le plan dressé par Louis Bringier, voyer général, portant la date du 10 novembre 1835, et déposé dans l'étude de C. De Armas, notaire public.

Le Lot No. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas, sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Adams.

Les Lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de Armas, sur 105 pieds de profondeur.

Les Lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdel, sur 150 pieds de profondeur.

Le lot no. 14 mesure 30 pieds de face à la rue McCarty, sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Burdel.

Les lots nos. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue McCarty, sur 105 pieds de profondeur.

Le lot no. 23 forme l'encoignure des rues McCarty et Adams et mesure 30 pieds de face à la rue McCarty sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Adams.

Les lots nos. 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 150 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an, comme clause pénale en cas de non payement à leur échéance.

4o. La moitié indivise de 5 LOTS de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, situés dans la dite ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, et désignés par les nos. 6, 7, 8, 9 et 10 de l'îlet H, sur le plan ci-dessus mentionné, dressé par Louis Bringier, voyer général et déposé dans l'étude de C. De Armas notaire public.

Les lots nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue De Armas, sur 105 pieds de profondeur.

Et le no. 10, contigu au no. 9, mesure 30 pieds de face à la rue de Armas, sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Burdel.—Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

5o. La moitié indivise d'un îlet de terre, situé dans le faubourg Delassize, et désigné par le no. 19, sur le plan du dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, portant la date du 26 avril 1836 et déposé dans l'étude de F. Grima, not. public.

Le dit îlet de terre est compris entre les rues Pleasant, Harmonie, Prytanée et Plaquemine; il est composé de 28 lots désignés par les numéros de 1 à 28, et mesure dans son ensemble 430 pieds 6 pouces sur la rue Harmonie, 430 pieds 6 pouces sur la rue Pleasant, 217 pieds sur la rue Plaquemine et 240 pieds sur la rue Prytanée. Le tout mesure anglaise; ensemble avec les appartenances du dit.

Conditions de la vente.

La somme de $700 avec frais de protêt et intérêts de 10 pour cent par an depuis le 14 mai 1839, payable comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics et portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

6o. Un îlet de Terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans la ville de Greenville, paroisse de Jefferson, désigné par le no. 27, sur le plan de la dite ville, dressé par B. Buisson, voyer, portant la date du [illegible] 1836, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure dans son ensemble 300 pieds sur la rue Broadway, 240 pieds sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Ferdinand et la même dimension sur la rue Wall. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur payement en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

7o. Un autre îlet de terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans la dite ville de Greenville, désigné par le no. 32 sur le plan ci-dessus mentionné.

Cet îlet est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure, dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Broadway, 240 pieds sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Ferdinand et la même dimension sur la rue Oliver. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à leur payement, en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

8o. Un autre îlet de terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situé dans la dite ville de Greenville et désigné par le no. 31 sur le plan de la dite ville dressé par B. Buisson, voyer, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet est composé de 20 lots numérotés de 1 à 20, et mesure dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Walnut, 240 pieds sur la rue Ferdinand et la même dimension sur la rue Oliver. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur paiement en cas de non paiement à leur échéance, comme clause pénale.

9. Un autre Ilet de Terre situé dans la ville de Greenville, composé de 20 lots et désigné par le no. 27, sur le plan susmentionné de la dite ville, déposé dans l'étude de M. W. Y. Lewis, notaire public. Cet îlet de terre mesure dans son ensemble, 300 pieds de face à la rue Broadway, la même façade sur la rue Chesnut, 240 pieds sur la rue Elizabeth et la même dimension sur la rue Ferdinand. Le tout faisant partie du dit.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à leur paiement en cas de non paiement à leur échéance, comme clause pénale.

10. Un autre Ilet de Terre situé à Greenville, contenant 20 lots, et désigné par le no. 26, sur le plan de la dite ville dressé par B. Buisson, voyer, et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public.

Cet îlet de terre mesure, dans son ensemble, 300 pieds sur la rue Pine, la même façade sur la rue Broadway, 240 pieds sur la rue Elizabeth et la même dimension sur la rue Ferdinand. Le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur paiement, en cas de non paiement à leur échéance, comme clause pénale.

11°. Un lot de Terre situé dans la ville de Bath, désigné par le No. 15 sur le plan original de la dite ville, dressé par Louis Bringier, voyer général, portant la date du 13 avril 1836, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Cet îlet est composé de 16 lots numérotés de 1 à 16 inclusivement, et mesure en tout:
240 pieds sur la rue Diana;
240 pieds sur la rue Flora;
240 pieds sur la rue Second;
240 pieds sur la rue Troisième: le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à leur paiement, en cas de non paiement à leur échéance, comme clause pénale.

12°. Un autre Ilet de Terre situé dans la dite ville de Bath, paroisse de Jefferson, et désigné par le No. 34 sur le plan de la dite ville, dressé par L. Bringier et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Cet îlet est composé de 74 lots numérotés de 1 à 74 inclusivement et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos. 1, 2 et 3, chacun 30 pieds de face sur l'Avenue de Bath, sur 116 pieds de profondeur.

Le lot No. 4 forme l'encoignure de l'Avenue de Bath et de la rue Quatrième, et mesure 30 pieds de face sur la dite Avenue et 116 pieds de profondeur et face à la rue Quatrième.

Les lots numérotés de 5 à 36 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 37 a 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 120 pieds de profondeur, et est contigu à la propriété ci-devant appartenant à L'Esprit.

Le lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième, sur 120 pieds de profondeur, touchant par un côté à la propriété ci-devant appartenant à L'Esprit.

Les lots numérotés de 39 à 70 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Cinquième, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 71 forme l'encoignure de l'Avenue de Bath et de la rue Cinquième, et mesure 30 pieds de face à la dite Avenue, sur 116 pieds de profondeur et face à la dite rue Cinquième.

Les lots Nos. 72, 73 et 74 mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue de Bath, sur 166 pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à leur payement, en cas de non payement à leur échéance, comme clause pénale.

13°. Quatre certains morceaux de Terre, avec toutes les améliorations qui sont dessus, situés dans la ville de Bath No. 2, désignés chacun par la lettre B. sur un plan de la dite ville, dressé par E. H. Springhelt, architecte et voyer, portant la date du 12 avril 1839, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Le premier des dits morceaux de terre est situé sur le côté méridional de la route de la Métairie, et est borné au Nord par la dite route de la Métairie, à l'Ouest par un côté du morceau de terre marqué A. sur le dit plan, au Sud par une route publique de 40 pieds de largeur, et à l'Est par le morceau de terre marqué C. sur le dit plan.

Ce morceau de terre mesure sur la ligne occidentale environ 4,247 pieds 9 pouces; sur la ligne orientale, qui est parallèle à la ligne occidentale, environ 4,144 pieds 11 pouces, et sur les lignes septentrionale et méridionale 219 pieds 9 pouces et 7 lignes aux angles droits formés par les dites lignes orientale et occidentale.

Le second de ces morceaux de terre est situé sur le côté septentrional de la dite route de la Métairie, et est borné au Sud par la dite route, au Nord par la rue du Canal, à l'Ouest par un morceau de terre marqué A. sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué C. sur le même plan.

Ce morceau de terre mesure sur la ligne occidentale 2,131 pieds 10 pouces et 1 ligne; sur la ligne orientale, qui est parallèle à la ligne occidentale, 2,061 pieds 10 pouces 4 lignes; sur les lignes septentrionale et méridionale 463 pieds 10 pouces et 4 lignes aux angles droits formés par les dites lignes orientale et occidentale.

Le troisième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue du Canal, au Nord par la rue de l'Esplanade, à l'Ouest par un morceau de terre marqué A. sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué C. sur le même plan.

Ce morceau de terre mesure sur la ligne occidentale 3,754 pieds; sur la ligne orientale, qui est parallèle à la ligne occidentale, 3,755 pieds, et sur les lignes méridionale et septentrionale 465 pieds 10 pouces et 4 lignes aux angles droits formés par les lignes occidentale et orientale.

Enfin le quatrième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue de l'Esplanade, au Nord par le lac Pontchartrain, à l'Ouest par un morceau de terre marqué A. sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué C sur le dit plan, et mesure, sur la ligne occidentale, environ 2,492 pieds et 2 pouces; sur la ligne orientale, qui est parallèle à la ligne occidentale, environ 2,840 pieds 4 pouces et 3 lignes, et sur les lignes septentrionale et méridionale 465 pieds 10 pouces et 4 lignes, aux angles droits formés par les lignes occidentale et orientale. Le tout mesure américaine.

Les dimensions indiquées sur le plan ci-dessus mentionné, sont prises sur un autre plan dressé par John Shreiber, ingénieur, le 21 avril 1837, approuvé par Louis Bringier, voyer [illegible]

[illegible]

Conditions de la vente—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à final paiement, en cas de non paiement à leur échéance, comme clause pénale.

14. Quatre Lots de Terre situés dans l'îlet compris entre les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Perdido et désignés par les nos 18, 19, 20 et 21 sur un plan dressé par Hugh Grant, ingénieur civil, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.

Le lot no. 18 forme l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, et mesure 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la première des dites rues, sur 110 pieds sur la dernière. Le tout mesure américaine.

Le lot no. 19, contigu au no. 18, mesure 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot no. 20, contigu au no. 19, mesure 25 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—mesure américaine.

Le lot no. 21, contigu au no. 20, mesure 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles—mesure américaine.

Conditions de la vente.—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits, endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

15. Un certain morceau de terre situé dans le comté de Yazoo, Etat du Mississipi, contenant environ 320 71/100 d'acres, formant la moitié orientale du quart Sud-Est de la section no. 7, la moitié orientale du quart Nord-Est de la section 18, et no. 4 de la section 17, le tout dans la bourgade (township) 13; rangée no 3 Ouest; et une section de terre contenant 590 9/100 d'acres, situé dans le comté de Yazoo, dans la bourgade (township) 13, rangée no. 3 Ouest.

Conditions de la vente.—1, 2 et 3 ans de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction des syndics, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, en cas de non-paiement à leur échéance, comme clause pénale.

Les actes de vente passés par devant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession de tous les lots et terres ci-dessus mentionnés. 27fev

PAR P. E. TRICOU.

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District judiciaire, il sera vendu Mardi 21 mars prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, abandonnées par les sieurs J. & Léon Girard à leurs créanciers:

1o Un lot de terre situé dans l'îlet compris les rues entre Dumaine, Dauphine, Bourgogne et St-Philippe, mesurant au pied français, 26 pieds de face à la rue Dumaine, sur 60 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Madeleine Dupuy, et de l'autre par celle de Mme Vve Porée, avec les bâtisses consistant en une maison de maître en briques à deux étages, avec cuisine et dépendances, le tout neuf et en bon état. Cette maison reçoit l'eau de la compagnie de Water Works.

2o Un lot de terre situé rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 32 pieds 1/2 pouce à peu près de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 150 pieds, mesure française, avec les belles bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître en briques à deux étages et magasin en bas, cuisine à étage avec chambres à domestiques, écurie et remise, une arrière cour, le tout neuf et en bon état. Ladite propriété reçoit aussi l'eau de la compagnie de Water Works.

3o Les 3/4 indivis de 46 terrains situés au faubourg Washington, à l'endroit connu sous le nom de bourg Clouet, et désignés sur le plan fait par Louis J. Pilié, député voyer de la ville, en date du 17 mai 1833, déposé à l'étude de Carlile Pollock, notaire public, et dont une copie sera exposée quelques jours avant la vente.

Les lots No. 2 et 3 dans l'îlet No. 2, ont chacun 37 pieds 3 pouces sur la rue des Grands-Hommes, entre les rues Désirée et Piété, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, mesure américaine.

Les lots Nos. 4 et 5 dans l'îlet No. 2 ont chacun 37 pieds de face à la rue de Craps, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes.

Le lot No. 6 dans l'îlet No. 2, mesurant 31 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue de la Piété, sur une profondeur de 120 pieds et faisant face à la rue de Craps dont il fait encoignure.

Les lots No. 7, 8, 9, 10 et 11 dans l'îlet No. 2, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue de la Piété, entre Craps et Grands-Hommes, sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots No. 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet No. 7, ont chacun 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété, entre la Promenade des Bons-Enfants et la rue d'Amour, sur une profondeur de 110 pieds.

Les lots No. 16, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet No. 7, mesurant chacun 32 pieds 8 pouces, face à la rue Louisa, entre la Promenade des Bons-Enfants et la rue d'Amour, sur une profondeur de 110 pieds, excepté le lot No. 18, qui a un pouce de moins de face.

Les lots No. 2 et 3, dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 180 pieds, formant par 29 pieds 10 pouces 1 1/2 ligne dans la profondeur.

Les lots No. 4 et 5 dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 29 pieds 5 pouces 4 lignes sur la Promenade des Bons-Enfants, sur une profondeur de 189 pieds 3 pouces.

Les lots No. 6 et 7 dans l'îlet No. 8, mesurant chacun 35 pieds 4 pouces, face à la rue Promenade des Bons-Enfants, sur une profondeur de 120 pieds entre les rues Désirée et Piété, le No. 6 a un pouce de moins.

Les lots No. 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet No 8 mesurant chacun 32 pieds 8 pouces, face à la rue de la Piété, entre la Promenade des Bons-Enfants et la rue d'Amour, sur une profondeur de 120 pieds, excepté le No. 10 qui a un pouce de moins.

Les lots No. 2, 3 et 4 dans l'îlet No. 5, mesurant chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue de Craps, entre Louisa et Désirée, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes.

Les lots No. 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 dans l'îlet No. 5 mesurant chacun 32 pieds, face à la rue Louisa, entre Craps et d'Amour, sur une profondeur de 120 pieds, excepté le lot No. 13 qui n'a que 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Louisa.

Les lots No. 11, 15 et 16 dans l'îlet No. 5, mesurant chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue d'Amour, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes. Le tout mesure américaine.

4o. Un lot de terre de l'autre bord du fleuve vis-à-vis la ville de la Nouvelle-Orléans, situé dans la ville de Mac Donogh, et composé après le plan des deux îlets No. 21 et 22.

Le No. 1, mesurant 196 pieds de face au chemin public [illegible] sur la rue Church, 119 pieds sur la rue Delaronde et 155 pieds sur la [illegible] de la propriété de Mme Duverge.

Le No. 2 mesurant 250 pieds de face à la rue Church sur une profondeur irrégulière, le tout mesure française, le dit lot se composant des lots No. 1 à 5 inclusivement, d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

5o. Une terre aux Avoyelles, dont la description sera annoncée quelques jours avant la vente.

6o. 5 Actions du Merchant's Exchange sur lesquelles $37 ont été payées.

7o. 5 Actions du Rail Road du golfe du Mexique, sur lesquelles $4 par action sont payées.

8o. JEFFREY, nègre, âgé de 26 ans, bon boucher et bon cuisinier.

9o. LOUIS, [illegible] 25 ans, bon nègre de magasin et sachant tout faire.

10o. LUCY, négresse, âgée de 25 ans, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant de 2 ans.

11o. LELIA, négresse, âgée de 45 ans, bonne marchande et cuisinière.

12o. AIMEE, négresse, âgée de 30 ans, bonne domestique de maison.

13o. CUPIDON, nègre, âgé de 70 ans, bon sujet.

CONDITIONS—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement, les billets porteront intérêt de 10 pour cent l'an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans que pour cela cette clause donne lieu de prolonger délai.

Les actes de vente seront passés pardevant Théo. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 22 fév—2 mars, 9, 16 et 21 m.

PAR L. A. GARIDEL.

Faillite de Raoul Adam.

MERCREDI, 18 mars 1840 et jours suivants, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin "La Belle Créole" encoignure des rues Toulouse et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 3 mars 1840 et à la requête de M. F. Perret, syndic des créanciers de Raoul Adam:

1. Le fonds du magasin du failli, consistant en marchandises sèches, articles de modes et de fantaisie, &c.

2. Le Bail à loyer dudit magasin "La Belle Créole" ayant 4 mois à courir, à partir du 1er avril prochain, le loyer payable tous les mois [illegible]

Termes—[illegible] 7mars—3f,12,13,16,17,18

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.

Succession de Pierre Félix Gouye.

IL sera vendu le 21 mars prochain, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue de Chartres, No. 112; en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mars 1840, à la requête de W. Prehn, syndic.

Un assortiment de marchandises, consistant principalement en coton écru, toile d'Irlande, soiries, mousselines unies et brochées, indienne française, umbrelles, cols brodés, pèlerines, robes de chambre, devants de chemises, mouchoirs de soie, bobines, chapeaux de paille et [illegible]

Conditions—Comptant. 11m—3

PAR L. A. GARIDEL.

Antoine Edmond Bachemin vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1840, et sous la direction de Mr. J. F. E. Livaudais, syndic des créanciers de A. E. Bachemin, il sera vendu le mardi, 17 mars courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Toulouse, No. 60, les effets mobiliers abandonnés par le failli à ses créanciers, savoir: 1 lit à colonnes, une paire tables, un sopha, un lit de repos, un sideboard, un grand feu, fauteuils, etc., une paire candélabres, deux gravures.

Conditions: Comptant. 3m—4 f le 3, 12, 16, 17m

PAR L. A. GARIDEL.

Antoine Edmond Bachemin, vs. ses créanciers.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 février 1840, et sous la direction de Mr. J. F. E. Livaudais, syndic des créanciers de A. E. Bachemin, il sera vendu le lundi 6 d'avril prochain, à midi, à la salle des ventes de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, les propriétés et esclaves abandonnés par le failli à ses créanciers. Savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Montreuil, à l'encoignure des rues Désirée et Clara ou des Grands-Hommes, ayant mesure américaine 60 pieds de face à la rue Désirée, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue Clara ou des Grands-Hommes; ensemble la maison et dépendances existant sur le dit lot.

2o. Un lot de terre au faubourg Montreuil, désigné par le No. 35, sur le plan du dit faubourg, dressé par Joseph Pilié, le 16 juin 1831, et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public; mesurant au pied américain 60 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur; il existe sur ce lot une maison de maître, couverte en bardeaux, composée de 6 pièces, dont 4 avec cheminées; une cuisine de 2 pièces avec cheminée double, un logement pour les nègres, une écurie de 30 pieds, un petit magasin couvert en bardeaux, une remise pour 2 voitures et autres dépendances &c.

3o. Modeste, négresse âgée d'environ 47 ans.
4o. Justine, mulâtresse, do 19 " blanchisseuse,
5o. Toto, griffe, do 17 "
6o. Titine, mulâtresse, do 15 "
7o. Asénor, nègre, do 25 " cocher.

Conditions: comptant.

Les actes de vente seront passés par F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 mars—8f.—15, 25—et 2, 4, 6 avril.

AVIS—Détenu à la geôle de St. Jean Baptiste, le mulâtre nommé GEORGES, disant appartenir à M. Drawman, propriétaire d'une fonderie à la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

AUSSI—Une négresse nommée MARTHA, disant appartenir à M. Edmond Moore du bayou Lafourche. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jean Baptiste 10 mars 1840.

12 m—4 A. LUMINAIS, shérif.

$10 DE RECOMPENSE—S'est évadé de chez le soussigné le 7 courant, le jeune nègre BOB, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, parlant l'anglais et le français. Bob a une cicatrice sur la joue droite, et une voix très [illegible] Il a été autrefois employé au moulin à scie de Walsh. La récompense susdite sera donnée à toute personne qui le logera dans une des geôles ou qui le ramènera à mon bureau, encoignure des rues du Cirque et Julie, Bassin neuf. 12mars—1 CHARLES MEYER.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera la griffonne LOUISA alias QUIQUITTE, chez le soussigné. Elle s'est absentée il y a quatre jours, elle est connue pour avoir appartenu à MM. Gabarrot et Pre. Arrouni, de la 3e Municipalité. Elle est âgée d'environ 20 ans, taille moyenne, mais très forte, elle est créole de la Mobile et habite la Nouvelle-Orléans depuis l'âge de 4 ans—Il est probable qu'elle cherchera à s'employer comme blanchisseuse, cuisinière ou repasseuse. On l'a fréquemment rencontrée du côté des steam-boats.

Les capitaines sont spécialement notifiés de ne pas la recevoir à bord ou lui donner d'emploi. 10 m—8

25 PIASTRES DE RECOMPENSE. PARTIES marronnes, hier soir, le 4 mars, de chez le soussigné, une mulâtresse nommée POLLY, âgée de 40 ans, taille de cinq pieds, parlant l'anglais et un peu le français, ayant une raie noire à la joue gauche.

ANNA, griffonne âgée de 38 ans, taille de cinq pieds, ayant une brûlure sur la joue droite près de l'oreille, parlant l'anglais et le français.

MELLY, négresse âgée de 28 ans, taille de cinq pieds et demi, mince du corps, marchant très vite, jolie figure, ayant de très belles dents, parlant l'anglais et le français, s'exprimant très vite quand on lui parle. La dite récompense sera donnée à la personne qui logera ces trois domestiques à une des geôles de cet Etat, ou 25 piastres pour l'arrestation de l'une d'elles. On suppose qu'elles chercheront à quitter le pays, ayant emporté une grande partie de leur linge. mars—10 HORTAIRE ANDRY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LEVY.

Terrains de valeur à vendre à l'encan.

IL sera vendu samedi, 21 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, QUATRE TERRAINS situés dans la rue du Camp entre les rues Poydras et Duplantier, conformément au plan dressé par L. Bringier, et déposé à l'office de D. L. McCay, notaire public, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, mesure anglaise.

Conditions—L'acquéreur devra assurer le paiement de 7 billets de $350 chacun sur chaque terrain, avec 6 piastres d'intérêt depuis le 10 mai 1836, et aussi de $1750 dues sur le terrain No. 35, $1350 dues sur le terrain No. 36, $1225 dues sur le No. 37, et $1200 dues sur le No. 38 et payables le 16 mai 1840, la balance à 12, 15 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Mr. D. L. McCay, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 mars—12, 13, 14, 16, 21

Succession Honoré Faure.

PAR V. DEJOUX.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 février dernier et sous l'inspection de l'administrateur de ladite succession,

Il sera vendu le mardi 31 du mois de mars, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur, en lignes parallèles, sur lequel se trouvent construites deux maisons dont l'une en bois de charpente, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux et divisée en deux chambres, et l'autre en bois de construction seulement, aussi couverte en bardeaux et divisée en 2 chambres, une galerie fermée, en 2 pièces.

Une négresse créole du pays, nommée Rosalie, âgée d'environ 30 ans.

Conditions:—Pour les maisons, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois; pour l'esclave 1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois; le tout en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur qui se réserve le droit de refuser les endossements sans expliquer les raisons de ce refus.

Les actes de vente pardevant M. T. Tureau, not. pub. aux frais des acquéreurs. 2 mars

VENTE DE SYNDIC.

Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de J. et W. Gallagher.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française; le dit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sorté; ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, leurs dépendances et appartenances, et tous les droits et privilèges qui y sont attachés.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

SUCCESSION CHALENETTO DUVAL.

PAR A. D. DORIOCOURT.

VENDREDI, le 20 mars 1840, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, à la requête des héritiers tous majeurs de la défunte Chalenetto Duval, il sera vendu aux enchères pour effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés et esclaves qui suivent, dépendants de la dite succession:

1o. PHILIS, bon sujet propre à tout, négresse âgée d'environ 57 ans.

2o. LETTY, négresse âgée d'environ 26 ans, et son enfant Charlotte mulâtresse de 5 ans.

3o. Un lot de terre au faubourg Marigny, encoignure des Bons-Enfants et Esplanade, mesurant 127 pieds 10 pouces sur la Promenade [illegible] 44 pieds 6 pouces de face à la rue [illegible] 51 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété Mager, 127 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de [illegible]

4o. [illegible] de 4 terrains au faubourg Lacoutte, îlet [illegible] rues Ursulines [illegible] et Prytanée, ayant 120 pieds de face [illegible] sur 240 pieds de profondeur et face à la [illegible] Prytanée.

Conditions—pour les esclaves—1/10 comptant et la balance à 6 et 12 mois; pour les lots fonds 6, 12 et 18 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothéqué jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez P. Lacoste, aux frais des acquéreurs. 5 mar—11, 9, 15 et 20.

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Succession de Victor Amedée Michot.

IL sera vendu le vendredi, 10 avril 1840, à midi précis à la Bourse de la Cité [Salle des Bains] rue St. Louis; en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 4 février 1840, et pour le compte de la succession de feu Victor Amedée Michot.

GABRIEL, âgé d'environ 50 à 60 ans, un peu adonné au [illegible]

ANNY, mulâtresse, âgée d'environ 35 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière.

CAROLINE, quarteronne, âgée d'environ 17 ans, domestique de maison.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé en cette ville, rue du Quartier, entre les rues Royale et Bourbon, ayant, mesure française 19 pieds 3 pouces de face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété maintenant ou ci-devant de M. Louis Moreau et de l'autre côté par celle appartenant maintenant ou ci-devant à M. Brooks et [illegible] à M. Dutouche Degruy; ensemble la moitié indivise des bâtisses et constructions, circonstances et dépendances.

Conditions pour les esclaves 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois.

Pour la propriété foncière 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront par devant Felix Percy, not. pub. 9 mars—9-16-23-30-6 et 10.

PAR M. BARNETT Snr.

Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce dans et pour la paroisse de la Nlle-Orléans, en date du [illegible] et sous la direction de M. P. S. Lindner, syndic des créanciers de Lewis Kokernot & C.K., il sera vendu le mardi 14 avril prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par ledit Lewis Kokernot à ses créanciers:

1o. La moitié d'un certain îlet de terre, situé dans le faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné sur le plan original du dit faubourg par le numéro cent cinquante [150], compris entre les rues Sixième, Septième, Saint Patrick et Saint David; la dite moitié du dit îlet est désignée par la lettre B, sur un plan figuratif annexé à un acte passé entre le dit Kokernot et Compagnie et le dit [illegible] Hurst, passé devant E. Barnett, not. pub. le 22 octobre 1838, et mesure 200 pieds de face à la rue Septième, la même dimension sur la ligne qui la sépare de l'autre moitié du dit îlet marqué A sur le plan figuratif sus-mentionné, et 125 pieds de profondeur, sur les rues St. Patrick et St. David, ensemble avec tous les droits, privilèges [illegible] et avantages qui y sont attachés.

2o. La moitié d'un certain îlet de terre, situé dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désigné par le numéro cent soixante quatre sur le plan dressé par Louis Bringier, le 5 avril 1836, déposé en l'étude de F. Y. Lewis not. pub. [illegible] mesure 300 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur et face à chacune des rues St. Andrew et St. Delord [illegible]

3o. Un certain morceau ou portion de terre situé dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, composé de 11 lots numérotés de 1 à 11, inclusivement, et compris entre les rues St. Patrick, Saint Denis, Sixième [illegible] désigné sur le plan [illegible] dressé par Louis Surgi, le 23 novembre 1836, [illegible] mesure 200 pieds de face à la rue St. Patrick, 150 pieds de face à la rue Sixième, la même dimension sur la rue Septième et 250 pieds sur la ligne de derrière ouvrant de la rue Sixième [illegible]

4o. Six Lots de Terre situés sur le derrière du faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, de l'îlet no. 29, sur un plan particulier dressé par Mr. L. T. Surgi, le 3 janvier 1839, et déposé [illegible] Caire, notaire public, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits privilèges et avantages qui y sont attachés. Le tout mesure américaine.

5o. Un certain morceau de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet no. 81, compris entre les rues des Champs Elysées, du Génie, des Français et Célestine, et ayant, mesure française 300 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 125 pieds de profondeur et [illegible] encoignure des rues du Génie et Célestine, ensemble avec une [illegible] bâtie en briques entre poteaux, cuisines [illegible] et écuries.

6o. 120 actions du capital de la Banque des Citoyens.

Conditions: 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actions de la banque payables comptant.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 mars—6t—9, 16, 23, 30 mars, 6 avril, 14.

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No. 126.

LE DOCTEUR BARELLE, de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nlle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.

Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes &c. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.

Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'ils en sont attaqués, etc, ils en recevront une prompte réponse.

Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir. 23a—6m

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE,

No. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graines d'oiseaux mixte, instruments aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, plantes, mûriers multicaulis, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en font usage. PH. PRINGLE.

N. B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—6m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Tallon, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Péchade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins fleuristes et potagers, garanties de l'année 1839. Le soussigné vient de recevoir de New-York, par les Shakspeare et les Falmouth, un grand assortiment de graines fraîches pour la saison. Reçu d'Angleterre par le St. Laurent, une belle collection de Camelias, Dahlias doubles, Roses mousseuses, Œillets &c. 5 mars WM. DINN, 17, Commune.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Laronche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoenberffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'Hôtel St-Louis, prévient le public et ses amis en particulier, qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres, entre Toulouse et St-Louis, près l'Hôtel d'Orléans où on continuera de trouver comme par le passé toute espèce de comestibles.—Elle vient de recevoir par le [illegible] divers objets et des frais, tels que prunes impériales, dito de Tours en corbeilles, poires, tapées et toute espèce de fruits bien assortis, fromage de Gruyère 1ère qualité, [illegible] pâtés en terrines, [illegible] perdreaux, poulardes, ortolans, cailles, bécasses, et foie gras de Strasbourg, [illegible] truffes; ainsi qu'un assortiment en boîtes de ferblanc, de pâtés, petits pois, [illegible] à l'huile et au beurre, [illegible] saucissons de Lyon, et huile de Colza épurée, et généralement tout ce qui a rapport aux comestibles.

Madame Buffet comptant toujours sur le bon patronnage de ses amis, ne négligera rien pour tenir son magasin des mieux assortis. 24 fev—6m